

BAYEUX INTERCOM
Communauté de communes

REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE BAYEUX INTERCOM
Jeudi 19 Décembre 2019
20 h 30
Siège de Bayeux Intercom

ORDRE DU JOUR

Désignation du secrétaire de séance

Approbation du compte rendu du précédent Conseil Communautaire

BORDEREAU N° 1 : TRAVAUX ET LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

☞ Mme SIMONET

N° 01 – Travaux – Avenant n° 8 au marché relatif à l'exploitation des installations de chauffage, ventilation, production d'ECS et de froid des bâtiments du groupement de commandes Bayeux Intercom/Ville de Bayeux.

N° 02 – Travaux – Attribution du marché relatif aux prestations d'entretien des espaces verts.

BORDEREAU N° 2 : ENSEIGNEMENT ET GESTION DE LA PISCINE INTERCOMMUNALE

☞ M. TANQUEREL

N° 03 – Enseignement – Convention entre Bayeux Intercom et la ville de Bayeux relative à la mise à disposition d'équipements, de prestations de services et de personnels communaux - Année 2019.

N° 04 – Enseignement – Convention entre Bayeux Intercom et la commune de Bayeux relative à la mise à disposition d'équipements intercommunaux et la fourniture de repas.

BORDEREAU N° 3 : EAU POTABLE ET DEFENSE INCENDIE

☞ M. FRANÇOISE

N° 05 – Eau Potable – Convention d'achat d'eau avec le SMAEP du Vieux Colombier.

BORDEREAU N° 4 : ASSAINISSEMENT ET ENVIRONNEMENT

☞ M. de BOURGOING

N° 06 – Assainissement – Groupement de commandes pour les travaux de passage de réseaux du pont de la Seulles, RD 126 à Esquay-sur-Seulles.

N° 07 – Assainissement – Attribution du marché relatif aux Travaux « Création d'un réseau d'assainissement collectif sur le secteur de l'Eglise et réseau de transfert vers Subles, Renouvellement du réseau d'eau potable et renforcement de la défense incendie – Commune d'Arganchy ».

N° 08 – Assainissement – Remboursement de la redevance de l'Assainissement Non Collectif (ANC) à un usager habitant à Magny-en-Bessin dont un bâtiment ne produit pas d'eaux usées.

N° 09 – Environnement – Convention relative aux modalités de ramassage du carton en porte à porte pour les professionnels.

N° 10 – Environnement – Convention relative aux modalités de ramassage des déchets non ménagers des producteurs soumis à la redevance spéciale à la levée.

N° 11 – Environnement – Désignation de deux représentants titulaires et de deux représentants suppléants de Bayeux Intercom au sein de COLLECTEA.

BORDEREAU N° 5 : DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE

☞ **M. JAMIN**

N° 12 – Développement Touristique – Renouvellement de la convention avec le Conseil Départemental du Calvados relative à l'entretien des circuits de randonnées dits « de qualité » sur le territoire de Bayeux Intercom.

N° 13 – Tourisme – Hébergement saisonniers – Convention avec l'Etat.

BORDEREAU N° 6 : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

☞ **M. DELORME**

N° 14 – Développement Economique/Tourisme – Dérogation temporaire au repos dominical des salariés du territoire de la Ville de Bayeux pour 2020 (commerces de détail alimentaire et des établissements de vente en gros).

N° 15 – Développement Economique/Tourisme – Dérogation temporaire au repos dominical des salariés des territoires des communes de Saint-Vigor-le-Grand et Arromanches pour 2020.

N° 16 – Développement Economique – Compte Rendu d'Activités (CRAC) de la Convention Publique d'Aménagement de la ZAC des Longchamps : rapport de pré-clôture au 25/10/2019 - Rétrocession des terrains non commercialisés et des espaces publics.

BORDEREAU N° 7 : AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, OPAH ET SIG

☞ **M. DEMOULINS**

N° 17 – Aménagement du Territoire, OPAH et SIG – Avenant au marché « Etude relative à l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) sur la Communauté de communes de Bayeux Intercom ».

BORDEREAU N° 8 : ADMINISTRATION GENERALE ET PERSONNEL

☞ **M. FERRUT**

N° 18 – Ressources Humaines – Tableau des effectifs permanents.

N° 19 – Ressources Humaines – Tableau des effectifs non permanents – Recrutement de personnel vacataire en surveillance de bassin à AUREO.

N° 20 – Administration Générale – Subvention au Comité des Œuvres Sociales (COS) pour l'année 2020.

BORDEREAU N° 9 : FINANCES

☞ **M. HAMON**

N° 21 – Finances – Débat d'Orientation Budgétaire – Présentation du Rapport des Orientations Budgétaires – Année 2020.

N° 22 – Finances – Décisions modificatives.

N° 23 – Finances – Demande de fonds de concours à la Ville de Bayeux.

INFORMATIONS DU PRÉSIDENT

Marchés Publics :

Marchés publics compris entre 0 € et inférieurs à 15 000 € HT

- **Mission d'assistance pour levées de réserves et règlement des comptes**, notifié à la société D2X pour un montant conforme de 9 225,00 € HT.
- **Contrôles de réception du réseau d'assainissement des eaux usées Boulevard Eindhoven à Bayeux**, notifié à la société SATER pour un montant conforme de 1 130,00 € HT.

Mises à disposition

- Mise à disposition des locaux de l'école Argouges au profit du Comité des Loisirs de l'école Argouges, le samedi 9 novembre 2019 de 14h00 à 18h30, en vue d'y organiser la préparation de la bourse aux jouets et puériculture ainsi que le dimanche 10 novembre 2019 de 8h00 à 19h30, en vue d'y organiser ladite bourse aux jouets et puériculture.
- Mise à disposition des locaux de l'école Argouges au profit du Comité des Loisirs de l'école Argouges, le mardi 19 novembre 2019 de 20h30 à 23h00, en vue d'y organiser une réunion.
- Mise à disposition des locaux de l'école Argouges au profit du Comité des Loisirs de l'école Argouges, le vendredi 20 décembre 2019 de 16h30 à 22h30, en vue d'y organiser le Marché de Noël.
- Mise à disposition des locaux de l'école Bellevue au profit de Monsieur DEFRANCE, Directeur, pour le compte de l'Education Nationale, le lundi 18 novembre 2019 de 17h00 à 19h00, en vue d'y organiser la tenue d'une animation pédagogique pour la circonscription de Bayeux.
- Mise à disposition des locaux de l'école Argouges au profit de l'Inspection Académique, le mercredi 11 décembre 2019 de 13h30 à 16h30, en vue d'y organiser une formation des enseignants.
- Mise à disposition des locaux de l'école Reine Mathilde au profit de Madame DEMOULINS, Directrice, le vendredi 13 décembre 2019 de 16h30 à 20h00, en vue d'y organiser le Marché de Noël.

Divers

- Bail dérogatoire entre Bayeux Intercom et AXANTE pour la location des locaux sis Lotissement PARC OUEST – 3 rue François Coulet moyennant le versement d'un loyer mensuel d'un montant de 5 578,74 € HT et ce à compter du 13 juillet 2019 et jusqu'au 12 juillet 2025.
- Bail entre Bayeux Intercom et le DEPARTEMENT DU CALVADOS/CLIC pour la location des locaux sis Lotissement PARC OUEST – 3 rue François Coulet moyennant le

versement d'un loyer mensuel d'un montant de 867,00 € HT et ce à compter du 27 septembre 2019 et jusqu'au 26 septembre 2025.

- Convention de domiciliation au profit de COGITUS CONSEIL, moyennant le versement de la somme de 455,00 € HT, correspondant à la redevance annuelle à compter du 1^{er} novembre 2019.
- Mise à disposition d'un logement de type F3 sis 25 rue Saint Quentin – 14400 Bayeux au profit de la Ville de Bayeux/SVE pour un montant de 200,00 €.
- Mise à disposition de l'espace Réunion de Vitamines au profit de l'Association des Commerçants de Bayeux, moyennant le versement de la somme de 36,00 € TTC, correspondant à la mise à disposition des locaux pour 2 heures.
- Bail dérogatoire entre Bayeux Intercom et la SASU Société MAMIE NORMANDIE pour la location des locaux sis rue d'Audrieu dénommé Atelier Relais D moyennant le versement d'un loyer mensuel d'un montant de 479,16 € HT et ce à compter du 15 novembre 2019 et jusqu'au 17 janvier 2020.
- Convention de domiciliation au profit de THE LIVEMAKERS PRODUCTIONS, moyennant le versement de la somme de 455,00 € HT, correspondant à la redevance annuelle à compter du 1^{er} septembre 2019.

Bayeux, le 11 décembre 2019

Patrick GOMONT



Président de Bayeux Intercom